

Lohkay

Lohkay a inspiré beaucoup d'autres personnes à résister par son refus d'abandonner le combat. Lohkay s'est enfuie d'une plantation dans la partie néerlandaise de l'île de Saint-Martin. Le prix qu'elle a payé pour cela était élevé : on lui a coupé le sein. Lohkay s'est à nouveau enfuie et a réussi à survivre seule dans les collines.

Sa persévérance a servi d'exemple à de nombreuses générations sur les îles de Saint-Martin, Saint-Eustache et Saba. En 1848, tous les esclaves de la plantation Diamond ont fui vers la partie française de Saint-Martin, où l'esclavage avait été aboli plus tôt cette année-là. Après cela, les propriétaires de plantations néerlandais n'ont eu d'autre choix que de déclarer les habitants restants libres. C'était bien avant les lois de 1860 et 1863, qui ont aboli l'esclavage dans les colonies néerlandaises. Dans la plupart des régions, l'abolition a été suivie d'années de travail forcé. Cela soulève des questions sur le concept de liberté : la liberté est-elle établie par une loi, par un morceau de papier ? Ou la liberté s'exerce-t-elle en dépit des circonstances ?

Machette, après 1845

Assiette Sherd avec inscription : « *Bring more cane to mill Negro* », trouvée à Statia, c. 1750-1800.

Perles qui, selon la tradition orale de Saint-Eustache, étaient jetées dans l'océan pour marquer l'émancipation, aux 18^e et 19^e siècles.

Vue de Philipsburg (Sint Maarten) face à la mer, montrant la proximité des autres îles déjà libérées de l'esclavage. Samuel Fahlberg, 1822.

Loi pour l'abolition de l'esclavage dans les Antilles néerlandaises, promulguée en 1863.

Loi pour l'abolition de l'esclavage dans les Indes orientales néerlandaises, promulguée en 1860.